

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015**

**2015 DAC 245** Subvention (13.000 euros) à l'association Mouvance d'Arts (12e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Mouvance d'Arts ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 13.000 euros, dont 3.000 euros sur proposition de la mairie du 12e arrondissement, est attribuée à l'association Mouvance d'Arts, 6 place Rutebeuf 75012 Paris, pour la présentation de la 12e édition du festival Entrez dans la danse, qui s'est déroulé les 6 et 7 juin 2015, 22881, 2015-05469.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 13.000 euros, sera imputée sur budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 : Provision pour les subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**